

REVUE DE PRESSE



08 JUIN 2019

> 22 JUIN 2019



COMMUNES

CCMM

Mercredi le 12 Juin 2019 / Nancy-sud / Xeulley

Le deuxième marché artisanal a fait grise mine



Bernard Colin, écrivain, partage sa passion pour la plume.

La maison pour tous proposait une deuxième édition d'un marché artisanal à la salle polyvalente. Les exposants, venus du secteur proche, n'avaient pas ménagé leurs efforts pour rendre leur étal attrayant. Parmi eux, on pouvait retrouver un fabricant de bière artisanale, un apiculteur, deux écrivains locaux, des stands de travaux manuels divers et de couture. Les visiteurs ont manqué le rendez-vous. « C'est dommage car les échanges avec les artisans

passionnés par les produits qu'ils commercialisent est toujours agréable et enrichissant », commente une habitante venue en voisine.

Vendredi le 14 Juin 2019 / Nancy-sud / Richardménil

La sécurité et la prévention en question à la Maison du temps libre



Un large auditoire, attentif aux explications et conseils apportés.

À l'initiative de la municipalité, une réunion publique s'est tenue mercredi soir, à la Maison du temps libre, sur le thème de la sécurité et de la prévention, des biens et des personnes, sur la commune. Animée par le lieutenant Garinot, nouveau commandant de la brigade de Neuves-Maisons, cette réunion a dressé le bilan des incivilités (dépôts d'ordures sauvages), cambriolages et autres actes de délinquance répertoriés sur la commune.

Un maillage efficace

Si les cambriolages ont considérablement diminué en 2017 et 2018, il est à déplorer que 3 actes aient été commis ces dernières semaines. Le lieutenant Garinot, relayé par André Coulon, conseiller municipal chargé de la sécurité, a explicité le fonctionnement du dispositif « Participation citoyenne » et le maillage de la commune confié à des référents, en liaison avec la gendarmerie. Après la présentation par André Coulon du réseau de vidéosurveillance, qui couvre désormais toutes les entrées et sorties de la commune, l'officier de gendarmerie a détaillé un certain nombre de conseils de prévention, sans oublier de rappeler l'efficacité de l'Opération tranquillité vacances, et la possibilité de contacter le 17 en cas de problème.

Foot: la montée des U17

Une belle réussite pour la GSNM Cup

Un grand nombre d'équipes venues d'Alsace et de Moselle ont participé dimanche à la 4e édition de la GSNM Cup. L'occasion également de noter la montée en Régionale 3 de l'équipe 1 des U17 A dirigée par Jean-Pierre Massairi, tandis que l'équipe U17 B coachée par Quentin Chauvau montait en 1re Division, le plus haut niveau du district.

Laurent Collet, responsable sportif des jeunes U6 à U17 est à la recherche de joueurs d'un bon niveau (Tél. 06 10 37 40 78). Par ailleurs, le stade néodomien recevra en match de gala le 29 juin à 18 h l'ASNL (L2) contre Amnéville (N3).

Travaux en suspension sur le barrage de Méréville

Pendant 3 jours, la Communauté Urbaine du Grand Nancy procède à des travaux de rénovation des câbles électriques alimentant le barrage de Méréville. Pour cela, elle a fait appel à Acrotir, une société spécialisée dans les travaux en hauteur.

Des travaux périlleux qui exigent l'intervention de professionnels compétents en la matière. Acrotir réalise des travaux d'accès difficiles, travaux acrobatiques et de maintenance industrielle en milieu aérien, souterrain et/ou confiné (ATEX) et qui sécurise les sites et les Hommes. Ces experts cordistes pour la maintenance d'infrastructures difficiles d'accès ont pour mission de déployer tout le long du pont, au-dessus de la Moselle, 2 câbles de 250 mètres de long, 1 électrique et l'autre, pour la télécommunication, afin d'envoyer des informations essentielles à l'Usine Saint-Charles de traitement des eaux à Vandœuvre. Sur le chantier, le binôme de cordistes, ou voltigeurs des grands ouvrages, passe le faisceau en suspension dans le vide. La petite dernière encore en formation, premier de cordée, Amandine, 22 ans, néanmoins avec la certification qualification professionnelle de cordistes, effectue avec brio la tâche délicate.

Un ancien ouvrage géré par les voies navigables de France

Les anciens câbles vétustes datant du début du siècle dernier présentaient des défauts d'isolement, et compromettaient le bon fonctionnement de certains appareils. Ces travaux d'un montant de 15 000 € étaient primordiaux dans la mesure où le site est classé OIV (ouvrage d'importance vitale). Il a été rétrocedé il y a plusieurs années par voies navigables de France, qui avant en assurait la gestion et la maintenance, et exploitation. L'utilité de l'entretien et de la maintenance de ce barrage est capital : régulation du plan d'eau, maintien des niveaux afin de ne pas perturber les écosystèmes, gestion des crues, prélèvement de l'eau distribuant toute la communauté urbaine,... Une fois posés, les nouveaux câbles alimenteront à nouveau les pompes de la vanne toit, ou des cavités sont inondées. Un nettoyage complet de cette vanne toit est d'ailleurs programmé le 24 juin.

Samedi le 15 Juin 2019 / Nancy-sud / Méréville

La pêche à l'aimant, un nouveau sport dépolluant

De plus en plus de personnes pêchent à l'aimant. Une pratique qui se développe sur les bords de cours d'eau et qui en permet la dépollution. Cependant, s'il n'existe pas de loi encadrant ce genre de pêche, certains impératifs sont à respecter.

Un jeune au bord du canal en train de pêcher sous le pont du canal des Vosges. Jusque-là, rien d'anormal, mais il ne s'agit pas de n'importe quelle pêche ! Pas de canne, ni asticots, ni vers de terre, seulement une corde avec au bout un aimant ! Pas pour attraper des poissons, mais de la ferraille. L'ado utilise un aimant de type néodyme, capable de remonter une pièce avec une force de traction de 500 kg. « C'est ma nouvelle passion depuis un mois, témoigne Antonin, qui pratique ce genre de pêche. J'arpente les bords du canal lorsque je sors du collège. Les prises ne dépassent pas les 10 kg par jour. » Les ponts sont des endroits stratégiques, comme les écluses, les ports, qui sont plus accessibles pour y jeter des encombrants

VNF planche sur la question

Les pêcheurs à l'aimant n'ont pas besoin de s'acquitter d'un permis de pêche. Certes, la pratique est très largement tolérée, notamment parce qu'elle contribue fortement à la dépollution des cours d'eau. Néanmoins, il convient, comme pour toute sortie de prospection et de détection, de respecter quelques usages ainsi que la loi sur la propriété privée et à la protection du patrimoine historique.

« Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie », selon l'article L542-1 du Code du patrimoine.

Les Voies Navigables de France représenté par Rodolphe Judon pour l'UT1 de Nancy, se penche sur ce nouveau hobby. Si l'entité ne va pas se plaindre de l'enlèvement sauvage des déchets ferreux dans les canaux et les rivières, elle s'interroge sur la sécurité intrinsèque de ces nouveaux chercheurs de métaux.

Samedi le 15 Juin 2019 / Nancy-sud / Pont-Saint-Vincent

Les écoles chantent

Les enfants se donnent en spectacle à Jean-L'Hôte

Au début du mois, les enfants des écoles primaires et maternelles se sont rendus à la salle Jean-L'Hôte de Neuves-Maisons afin de présenter leur spectacle chant et danse de fin d'année qu'ils ont répété avec leurs maîtresses. Ils ont fait la joie de leurs parents, et de toutes les personnes présentes en chantant 11 chansons au programme, accompagnées de chorégraphies.

Samedi le 15 Juin 2019 / Nancy-sud / Neuves-Maisons

Un récital pour les anciens

L'E2M joue pour les résidents du Foyer Clerbout

Pour la 2e fois, sous la houlette de Dolores Thouvenin, l'École de Musique Moselle et Madon a interprété au Foyer Clerbout son récital de musique avec environ 20 morceaux contemporains et classiques, dans le cadre de sa tournée 2019. 30 musiciens ont joué pour le plus grand plaisir des résidents du foyer. Pour conclure la journée, un film a été projeté « Le voyage sur la lune ». Le son était assuré par les musiciens.

Dimanche le 16 Juin 2019 / Nancy-sud / Méréville

Happy birthday Amarelli



*Un gâteau géant à l'image du succès d'Amarelli
Un spectacle grandiose pour couronner les 40 ans
d'existence de l'association Amarelli Danse, devant une
salle Jean-L'Hôte comble.*

Quoi de plus normal qu'une fête gigantesque et magique pour célébrer 40 ans de danse. C'est ce que proposait Amarelli Danse samedi soir à la salle Jean L'Hôte de Neuves-Maisons, un spectacle grandiose pour couronner leurs 40 ans d'existence devant un

public dynamique de plus en plus nombreux.

La salle, qui peut accueillir 650 personnes, était comble pour admirer des chorégraphies dignes du Moulin rouge. Mais que d'heures de préparation et de répétitions, des enfants aux adultes, que d'heures de travail dans l'ombre pour les petites mains qui ont confectionné tenues, accessoires et décors.

Les tableaux étaient entrecoupés de diaporamas pour illustrer tout ce parcours, ces 40 années chargées de souvenirs. Le final était empreint d'émotion avec le départ prochain d'Aude Frientz, animatrice et chorégraphe de la troupe. Mais on ne quitte jamais vraiment : « Je reviendrai aider ponctuellement dans la mesure du possible » a-t-elle dit.

Quant à la présidente, elle avoue : « 40 ans de souvenirs, cela provoque beaucoup d'émotion. C'était magique. Tout était parfait. Les danseurs ont sublimé leurs chorégraphies. En coulisse, ils se sont entraïdés pour se changer, ce qui a permis à nos couturières de s'installer dans le public. Bravo également à l'équipe de bénévoles toujours présents. Chacun a bien joué son rôle et tout le monde a été d'une efficacité redoutable. Les animatrices ont fait preuve d'une imagination sans limite. Elles étaient toujours disponibles et à l'écoute de leurs groupes. Bref, tous les ingrédients réunis pour rendre ce spectacle inoubliable. »

Après 40 ans, l'association a encore de beaux jours devant elle.

Dimanche le 16 Juin 2019 / Loisirs 54 / Neuves-Maisons

Visites guidées des Mines du Val de Fer

Des guides locaux vous emmèneront au cœur de la mine du XIXe siècle, au milieu du fer, dans les conditions du travail des mineurs. Visite également du carreau minier avec ses différents aménagements et ainsi comprendre comment fonctionnait le site, en liaison avec l'usine.

Température de la mine 10° - 12°, nécessité de se munir d'une tenue chaude et de bonnes chaussures. Casques fournis.

Rendez-vous mercredi 19 juin à 9 h 30, à l'entrée de la mine. Le lieu de rendez-vous exact sera précisé après inscription. Réservation obligatoire.

La Broc N Roll frappe un grand coup... même sur des bidons

Un gros pot de peinture vide, ça peut vous déclencher une irrésistible envie de faire de la musique. Exemple sur la Broc N Roll, dont la 7^e édition a encore rameuté les foules. Et où certains instruments se laissent volontiers frapper : tambour chamannique, butagong et boîte de conserve compris !

Bruno avait un tambourin bien plus petit que les autres. « C'était sur un stage, une démarche spirituelle qui nécessitait de s'équiper d'un tambour. Mais je n'avais pas les moyens, j'ai dû me contenter d'un tout petit modèle. Et vous savez quoi ? ça m'a vexé. Touché dans ma virilité ! Bref, c'était complètement idiot... » Idiot ? Un peu sans doute, si ce n'est que Bruno Vandenberghe a converti cette petite blessure narcissique en vraie réussite. « Parce que dans la foulée, j'ai décidé de m'en fabriquer un moi-même. Puis un autre... » Et ainsi sont nés les Tambours de Bruno, tambours dits chamaniques, qui occupent désormais les 2/3 de son activité professionnelle. Sujet sur lequel cet habitant du Perche, par ailleurs hypnothérapeute, est quasi intarissable.

« Moi, je les utilise à but relaxant, le son du tambour nous aidant à atteindre un état modifié de conscience. Mais on peut aussi tout simplement s'en amuser. » Tendus de peaux de bovins, d'ovins, caprins ou même cervidés, ils déploient quantité de subtilités sonores, et s'offrent même parfois le luxe d'une décoration maison.

Jamais trop tard

C'est la première fois que Bruno figurait à l'affiche de la Broc N Roll dimanche, 7^e édition d'un rendez-vous qui a le chic pour faire de la musique l'affaire de tous et de chacun. À grand renfort de disques, bien sûr, mais aussi d'instruments en tous genres qui ne demandent qu'un être humain pour en réveiller l'âme. Quitte à prendre des apparences inattendues... À l'image de ce butagong charmeur par exemple, tiré d'une bouteille de gaz. Ou des bidons de 10 l de peinture vide que l'atelier de percus de l'école de musique de Bayon frappe d'un maillet alerte. En inoculant au passage une irrésistible envie de frapper le premier objet à portée de main pour les accompagner. « Mais c'est bien tout l'intérêt ! », confirme Pierre Schaffner, prof de batterie à l'école bayonnaise. « Avec les percus, la musique peut surgir de partout : de cette table ou même de ce bac à disques vinyle. Tout dans notre environnement nous y invite. » Et en bonus, faire ses débuts sur un instrument qui n'en est (presque) pas un nous soulage souvent de nos complexes mal placés. « D'autant que oui, les percus, ça parle assez bien aux gens en général. Et puis il faut insister sur un truc : il n'y a jamais de Trop Tard dans la musique. Même si l'envie nous pique de nous y mettre à 30, 40, 50 ans ou au-delà, il ne faut surtout pas s'en priver ! »

Sous le soleil de Messein, le message passe entre deux ballades, un petit bœuf improvisé, un quiz musical et le chant des oiseaux sans doute interloqués d'avoir, ce dimanche, une telle concurrence à affronter !

Alerte aux chenilles processionnaires



Un insecte redoutable et redouté ! Des chenilles processionnaires du chêne, redoutables prédatrices, ont été observées en bordure de la forêt communale, en contrebas et à l'arrière des dernières maisons de la rue des Forts Champs. La prudence est de mise si vous fréquentez les chemins et sentiers du secteur.

La chenille processionnaire du chêne est un ravageur spécifique des chênes. En plus d'occasionner des défoliations importantes sur les arbres, elle est également redoutée pour les urtications qu'elle provoque chez l'homme et chez les animaux domestiques et sauvages. Lors des contacts directs avec

les nids ou les chenilles, ce sont des milliers de poils urticants qui peuvent entrer en action et provoquer des troubles sévères (œdèmes, accidents oculaires, vertiges etc.). Chez les animaux, les lésions sont surtout situées au niveau de la cavité buccale et des yeux, il convient en cas de piqûre de se rendre aux urgences vétérinaire. Les habitants seront tenus informés de l'évolution éventuelle des zones concernées suivant les observations qui pourront être faites. Pour plus d'informations supplémentaires sur ce parasite, le lien :

<https://chenilles-processionnaires.fr/chenille-processionnaire-du-chene.htm>

Ecole Maurice-Barrès : les élèves mettent les voiles



Une petite régates entre copains ?

C'est sur la base nautique de Messein (54) que les 29 élèves de la classe de CE2-CM1 de Madame Lerognon (école élémentaire Maurice Barrès) ont passé une matinée pour y découvrir l'art et la manière de se diriger sur l'eau, à bord de petites embarcations très pédagogiques (Optimist).

Pour participer à ce stage, encadré par Gabriel, le directeur de la base, tous les élèves ont d'abord dû valider une attestation d'activité nautique, intégrer les notions de sécurité et apprendre à utiliser le matériel. Ce stage, financé par la municipalité, se répartit

sur 4 matinées pour le plus grand bonheur des élèves, tout heureux de prendre l'air en cette fin d'année scolaire.

Pour toute information sur les prestations proposées par la base nautique : www.messein-loisirs.fr

Un espoir national au TT Neuves-Maisons

Après avoir fini sur le podium de sa poule de N2 cette saison, le club de Neuves-Maisons prépare déjà l'exercice suivant. Si le Roumain Mihai Zamfir (n° 246) quitte « Neu-Neu » après une petite saison, le club du président Pujol vient de recruter l'espoir Mathéo Ruder (16) en provenance de Haguenau. Le jeune Alsacien a brillé la semaine dernière lors des championnats du Grand Est à Saint-Dié. En simples, l'Alsacien a décroché le titre en minimes et le bronze chez les cadets, et il s'est imposé en doubles dans les deux catégories.

Le foot en fête pour les enfants au FCRF2M



Quelques matchs furent âprement disputés.

Toute la journée de ce samedi, on a joué au football. Sans enjeu, uniquement pour le plaisir de jouer. La matinée a débuté avec des tournois de foot à 5 pour les plus jeunes, puis a continué en après-midi avec des équipes d'adolescents, déjà aguerris aux subtilités du dribble, de la passe ou du tir lobé. En fin de journée, parents et enfants se sont affrontés balle au pied. Et en tout, ce sont près de 150 enfants qui ont mouillé le maillot tout au long de la journée.

Mais, pour que la fête soit belle, Xavier Renard, le Président du FCRF2M (Football club de Richardménil Flavigny Méréville Messein) n'avait pas oublié de programmer des challenges (jeu de la barre, jeu d'adresse, défi en face-à-face avec un gardien) et un quiz, subtil, concocté par le Plan éducatif fédéral.

Neuves-Maisons va jouer son maintien

Troisième manche ce week-end, à Boé

C'est l'heure de vérité pour la Compagnie de tir à l'arc de Neuves-Maisons. De retour en D1 après cinq ans d'absence, le club du président Pitoy va jouer son maintien en Elite ce week-end à Boé (Lot-et-Garonne), à l'occasion de la troisième et dernière manche.

Avec quatre points glanés lors des deux premières levées, Neuves-Maisons occupe pour l'heure la quatorzième place du classement, derrière Rueil-Malmaison (4 pts) mais devant Annemasse et Balma (0 pts). Or, les trois dernières équipes descendent en D2. C'est dire si le club meurthe-et-mosellan est sur la corde raide avant le dernier rendez-vous...

Règlement oblige, Vanessa Malard et ses coéquipières affronteront les équipes de bas de tableau dans cette dernière étape. Dommage que le club meurthe-et-mosellan soit privé pour l'occasion de son atout numéro un...

Déjà retenue à un congrès de tir à l'arc il y a deux semaines, l'Autricho-Luxembourgeoise Laura Baldauff dispute en effet une compétition européenne avec son club au Luxembourg ce week-end. Mais les sœurs Scheppers, Vanessa Malard et Maud Henneville auront à cœur de briller ce week-end. Il le faudra pour aller chercher le maintien...

Jeudi le 20 Juin 2019 / Nancy-sud / Chavigny

Quel avenir pour le pont du tramway ?

Elèves architectes et ingénieurs réunis dans une même équipe.



Faut-il démolir ou rénover le pont du tramway ? Deux groupes d'étudiants de trois écoles (nationale supérieure d'architecture de Nancy, européenne d'ingénieurs en génie des matériaux et d'art et de design de Nancy) ont proposé deux analyses.

Suite à la convention signée par la municipalité avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy, l'Ecole européenne d'ingénieurs en génie des matériaux et l'Ecole d'art et de design de Nancy, afin de décider de l'avenir du pont du tramway, les étudiants ont présenté leurs travaux vendredi dernier aux élus et spécialistes du patrimoine de Chavigny.

Deux groupes réunissant des étudiants des trois écoles s'étaient constitués en début d'année universitaire. Deux analyses ont donc été proposées dans deux rapports distincts.

Le groupe 1 s'est appuyé sur la réalisation d'une maquette. Absent de la région pour cause de stage, il n'a pu présenter son travail oralement.

Le groupe 2 a réalisé une video-projection de l'étude et répondu aux questions de l'assistance. A l'issue de leur exposé, Sonia Ben Mariem, Dionne D'Silva, Hector Jeannot, Anthony Schreyeck et Sarah Zwahlen ont été félicités par le maire Hervé Tillard pour leur implication et les solutions proposées. Mais quid du coût s'il était décidé par la suite de passer à une phase plus active ? La question est restée en suspens... Il faudra sans aucun doute demander un chiffrage à un bureau d'études.

« Nous souhaitons garder les piliers qui sont la partie la plus typique du pont et effectuer une rénovation en repiquant le béton, en traitant les armatures et en projetant du béton », ont expliqué les étudiants présents. « En revanche, nous imaginons déposer le tablier et le remplacer par un nouveau, constitué de tôle en acier corten et d'un platinage en bois. Autour de la passerelle, nous avons eu différentes idées, comme la création d'un écomusée promouvant le patrimoine et l'histoire de la passerelle et d'autres interventions architecturales permettant de dessiner un parcours ».

Vendredi le 21 Juin 2019 / Nancy-agglo / Neuves-Maisons

Une boutique éphémère pour exposer leurs créations de mode



Rosalinda et Murielle vont à la rencontre du public avec une boutique éphémère au cœur de Neuves-Maisons.

Durant tout le mois de juin, trois créatrices de mode vont à la rencontre de leur public en ouvrant une boutique éphémère.

Ce point de vente est situé en plein cœur de Neuves-Maisons, rue du capitaine Caillon, à quelques pas du point central. Ici, Murielle et Rosalinda, deux passionnées de mode originaires

du bassin néodomien présentent leurs dernières collections au public.

Elles ne comptent plus le nombre de défilés auxquels elles ont participé. Cela étant, elles avaient également envie de se rapprocher autrement du public, et l'ouverture d'une boutique éphémère est une belle occasion de concrétiser ce rêve.

En quelques jours elles ont transformé les lieux en véritable exposition décorée, avec une multitude de vêtements, d'accessoires de mode et de bijoux conçus par leurs soins. L'aventure est commune mais chacune d'elle a sa griffe, sa personnalité et c'est un véritable plaisir de pousser la porte pour aller à leur rencontre.

La boutique est ouverte tous les jours de 10 h 00 à 19 h 00 et il y aura même une nocturne le 21 juin.

Vendredi le 21 Juin 2019 / Lorraine / Maron

« Des dizaines de camions ont traversé le village »

Outre la présence de plomb dans la Moselle, le ball-trap est aussi dans le collimateur de l'association Maron Nature et Patrimoine pour un autre problème : l'utilisation d'une quantité importante de terre provenant du chantier de construction d'une maison de Chavigny pour réaménager certains pas de tir.

« Des dizaines de camions ont traversé le village en avril-mai pour transporter la terre et le conseil municipal n'a même pas été informé de ces travaux », se plaint Jean-Claude Filloux, président de l'association. « C'était de la terre glaise, sans polluant et aucun permis n'était nécessaire », rétorque le président du ball-trap, ce que confirme le maire.

Vendredi le 21 Juin 2019 / Nancy-sud / Ceintrey

Les handballeurs de la commune en sortie



Les deux classes entonnent leur « haka ».

Pour l'ultime rencontre sportive de l'année, les classes de CE2-CM1 et CM2 de l'école élémentaire ont participé à une sortie USEP, l'union sportive de l'enseignement du premier degré.

Au stade André Courier à Neuves-Maisons le mardi 18 juin, les élèves ont affronté des équipes des écoles de la ville, de Chavigny, Chaligny, Messein, Xeuilley et Pont-Saint-Vincent.

Le bon état d'esprit et le fair-play ont animé toutes les équipes de cinq joueurs réparties sur douze terrains. Les mini-matches ont été arbitrés par les élèves eux-mêmes qui avaient appris les règles du handball à l'école.

Tous les enfants ont pris du plaisir à jouer collectif pendant cette demi-journée.

Vendredi le 21 Juin 2019 / Nancy-sud / Pulligny

Une fresque réalisée par les écoliers



Les enfants et Mesdames Monnier et Albani à gauche, devant la fresque.

A l'occasion de la fête de fin d'année, la directrice de l'école Céline Albani avait convié les parents à l'inauguration d'une création artistique vendredi dernier. Ce projet, soutenu par la DSDEN 54 et la DRAC, avait pour objectif l'embellissement de la cour de l'école, en s'inspirant de l'environnement proche des élèves.

Influencés par la faune et la flore observée lors d'une sortie « entre 2 eaux » autour du

Madon, les enfants ont dessiné puis peint des amphibiens, reptiles et autres feuilles.

Depuis le mois de mars, l'artiste plasticienne Sarah Monnier de Nancy a organisé l'élaboration et la réalisation des œuvres, aidée des ASH Sandrine, Jennifer et Marine.

Madame Albani n'a pas manqué de remercier la mairie et également Jean-Pierre, Didier et Fred pour la découpe et la fixation des éléments. Cette fresque murale est visible sous le préau de la cour.

Samedi le 22 Juin 2019 / Nancy-sud / Neuves-Maisons

OCEAN prêt pour les fêtes d'été.

La fête de la Musique avec OCEAN

Depuis plus de 10 ans, OCEAN est chargée d'organiser les événements de la ville grâce à une organisation qui s'appuie sur le monde associatif local. Depuis quelques années, l'association veut renouer avec les fondamentaux de la fête de la Musique. Le 22 juin, OCEAN organisera une manifestation musicale sous le marché couvert dès 18 h. Pas moins de deux scènes seront installées pour les artistes locaux. Le dimanche 23 juin, le centre-ville laissera la place au Néofolies pour un après-midi de théâtre à ciel ouvert. Enfin, OCEAN a choisi la date du 6 juillet pour organiser la Fête nationale et les feux d'artifice stade André-Courrier.

Samedi le 22 Juin 2019 / Nancy-sud / Neuves-Maisons

Révélation : 27 e édition époustouflante



Le festival Révélation a emporté tout le monde dans son incroyable vague. Les portes de Jean-L'Hôte se sont ouvertes à un nombreux public. La longue file d'attente s'étalait jusque devant le marché. 20 minutes plus tard, les hôtesse annonçaient que le spectacle était complet, ne laissant entrer que les chanceux ayant réservé leurs billets.

La salle était comble pour accueillir la 27^e édition du festival Révélation. « Grandiose, incroyable,

unique, tout simplement magique... » Ces mots étaient ceux du public qui assistait au spectacle exceptionnel. Des mots qu'ils ont partagés avec tous les artistes qui ont fait vivre la scène. Grandiose quand, à chaque ouverture de rideau, un décor apparaissait posé là comme par magie. Unique quand Révélation réussit à réunir, sur une même scène, chanteurs, groupes, comédiens et danseuses venant d'horizons et de style si différents.

Incredible, quand le public découvre un spectacle digne des plus grands et qu'il apprend qu'il est réalisé uniquement par des artistes passionnés et des bénévoles.

Samedi, le spectacle a été exceptionnel avec des artistes heureux de se retrouver. Le public, lui, a été emporté par la vague. Le final a réuni tout le monde sur scène devant un public debout.

Samedi le 22 Juin 2019 / Nancy-sud / Chaligny

La Grande Chalivr Action



Une partie de la troupe en répétition à l'annexe Banvoie ! La troupe de théâtre « Chalivrac », emmenée par Mélusine, fait une escale à la salle Jean-L'Hôte de Neuves-Maisons, le mardi 25 juin, à 20 h. Dans le cadre de leur spectacle de fin d'année, c'est à une Grande Chalivr'Action que les élèves des Ateliers temps danse mouvance et du périscolaire vont se prêter.

Il est temps que les choses bougent dans le petit village de Chalivrac et ses villageois ne manquent pas de ressources pour faire la part belle aux arts et à la fantaisie : avec les moyens du bord et une pincée d'espoir, la danse, la musique et le dessin

s'entremêleront en une pièce de théâtre délurée qu'il ne faut surtout pas manquer ! Cette soirée, soutenue par l'association Les P'tites Fugues, réunira sur scène une quarantaine d'enfants et d'adultes. Elle permettra de découvrir le résultat d'une année de travail, mais aussi de se détendre et de se réunir non sans une touche d'autodérision...

Il reste encore des places. A 5 € la place pour les adultes et 3 € pour les enfants, il ne faut pas se priver. Victime de son succès, la troupe a dû émigrer dans une salle plus grande que la salle polyvalente de Chaligny.

Renseignements auprès de Laetitia Orditz, tél. 06.37.68.37.96. Ouverture des portes à 19 h 30.

Samedi le 22 Juin 2019 / Nancy-sud / Méréville

Amarelli fête la musique

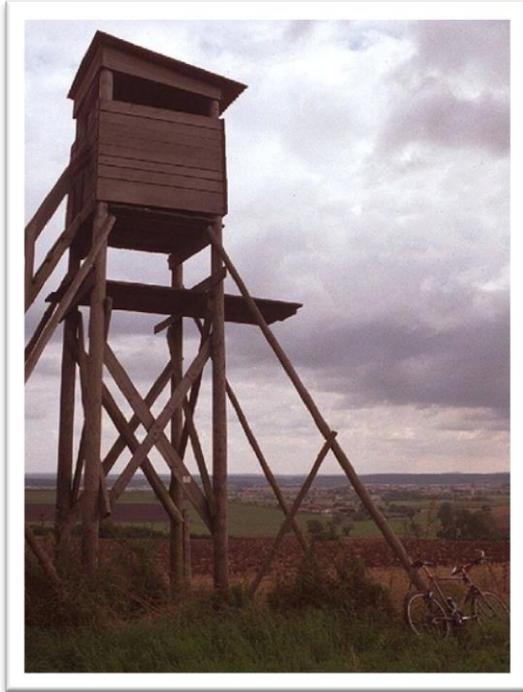


Fans dès le plus jeune âge !

Mardi soir, devant le parvis de la mairie, pour célébrer la fête de la Musique quelques jours avant la date officielle, les talentueux troubadours ont offert une sérénade ! Que du bonheur pendant plus d'une demi-heure !

Quel plaisir pour les habitants de découvrir une infime partie du répertoire de la chorale ! Après l'assemblée générale pleine de projets à la hauteur du talent des choristes sont. Notamment, un concert où le public choisira les titres des chansons à interpréter, une sortie commune à Paris, des voyages, un concert par trimestre, et surprise... La présidente, Monique Thouvenot, confie : « C'est l'année de nos 30 ans, et le CD enregistré récemment est la belle réussite d'un grand projet. Plus on vendra de nos CD, plus nous serons appréciés à notre juste valeur. » A l'issue du mini-concert de mardi soir, les chanteurs ont fait ripaille entre eux, apportant tous des préparations maison, jusque tard dans la nuit, afin de prolonger l'assemblée générale et les futures ambitions d'un groupe soudé sans faille.

À l'affût, il tire une balle dans le pied de son ami chasseur



Le drame s'est déroulé dans un mirador de chasse. Assis sur un mirador de Chaligny, prêt à occire le sanglier qui pourrait passer, Jacques a cassé sa carabine pour la charger. Le coup est parti quand il l'a refermée et a atteint Henry, son vieil ami de toujours. L'octogénaire sera amputé.

« Il est vraiment désolé de ce qui s'est passé ». Me Vilmin, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne défend pas le prévenu qui est à la barre. Non, l'avocate représente les intérêts d'Henry, 82 ans, la victime, qui, en juillet 2017, a pris une balle dans le pied alors qu'il était à la chasse.

C'est son ami Jacques, 62 ans, qui était avec lui à l'affût sur ce mirador de Chaligny, qui est l'auteur du tir. Un tir qui a entraîné bien des complications puisque malgré les soins prodigués, Henry a été tout simplement amputé... « Mon client est désolé que son ami soit renvoyé au tribunal... », poursuit Me Vilmin. Il est trop gentil, Henry, il adore son ami Jacques puisqu'il n'a pas hésité, dans un premier temps, à dire

qu'il s'était blessé tout seul.

« Il a tendu son pied »

« Nous étions assis sur le mirador l'un à côté de l'autre », raconte Jacques. « J'ai sorti ma carabine de la housse pour la charger. Je l'ai cassée en deux, j'ai mis la cartouche. C'est en refermant l'arme que le coup est parti. À cet instant, Henry, dont le portable venait de sonner, s'est penché en arrière pour prendre le téléphone dans sa poche et il a tendu son pied... ».

L'armurier qui a examiné l'arme, a souligné qu'un coup « pouvait partir très facilement, voire accidentellement ». Le procureur en prend bonne note mais relève que « le maniement de la carabine s'est fait de façon contraire aux règles de l'art ». Juste avant, un fonctionnaire de l'Office national de la chasse et la faune sauvage avait détaillé la manipulation adéquate : « Il aurait dû être debout et fermer l'arme vers l'extérieur ». Logique.

« Une arme retravaillée »

« Mon client s'en veut terriblement », assure Me Champy qui insiste sur le fait que cette carabine, « à la détente dure », avait été « retravaillée ». Le tribunal suit les réquisitions du parquet : 4 mois avec sursis, privation du permis de chasse pendant 5 ans, confiscation de toutes les armes et interdiction d'en porter ou d'en détenir une pendant 5 ans.